

Trail des Vouillants

Dimanche 07 avril 2024

Programme et règlement

Le programme

L'Association Sportive de Fontaine Tennis organise le dimanche 7 avril 2024 dans le bois des Vouillants aux portes de l'agglomération grenobloise :

- une course en individuel de 15 km pour adultes
- une course en individuel de 10 km pour adultes et adolescents nés jusqu'en 2008
- des courses-découverte pour les enfants nés entre 2009 et 2020

Courses 11 et 15 km

Lieu et horaires

Départ du club de tennis de Fontaine, parc Karl Marx, pour tous les coureurs à 10h00. Arrivée au parc Karl Marx. Clôture des courses à 14h00.

Parcours

Une boucle de 15 km, presque entièrement sur chemins et sentiers, mais passant également par de courtes sections de route ouverte à la circulation. Le dénivelé positif est de 550 m et d'environ 430 m en gain d'altitude.

Une boucle de 10 km, presque entièrement sur chemins et sentiers, mais passant également par de courtes sections de route ouverte à la circulation. Le dénivelé positif est de 400 m et d'environ 300 m en gain d'altitude.

Le détail des parcours est disponible sur

www.fontainetennis.fr/course-vouillands

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux licencié(e)s et aux non licencié(e)s. Les mineurs courent avec l'autorisation et sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Pour les licencié(e)s, une photocopie de la licence sportive (FFA, FFCCO, FFPM, FF Tri, UNSS ou UGSEL) en vigueur est requise lors de l'inscription. Aucune autre licence ne sera acceptée.

Pour les non licencié(e)s, un certificat médical daté de moins d'un an, avec la mention « course à pied en compétition », est obligatoire.

Les bâtons ne sont pas autorisés.

Tarifs

Jusqu'au 6 avril 2024, le prix de l'engagement (inscription en ligne) est fixé à :

- 12 € par coureur pour le parcours de 15 km.
- 8 € par coureur pour le parcours de 10 km.

A partir du 7 avril 2024, une majoration de 2 € par coureur sera appliquée.

Inscription possible sur place le jour de la course de 8h00 à 9h30, avec la même majoration.

Ravitaillement

Deux postes de ravitaillement seront placés sur le parcours (Entrée du désert JJ Rousseau et parc Karl Marx).

Lots et récompenses

Toutes les personnes inscrites se verront remettre une boisson à l'arrivée.

Des podiums récompensant les 3 premiers de chaque épreuve au classement scratch seront organisés à l'arrivée.

Seuls les concurrents présents sur le podium pourront prétendre aux récompenses.

Courses enfants

Lieu

Départ et arrivée au club de tennis de Fontaine, parc Karl Marx (Fontaine)

Parcours et horaires

Les parcours sont dans l'enceinte du parc Karl Marx uniquement.

Les parcours sont définis en fonction de l'âge des enfants :

2019-2020 : Distance : 100 m ; Départ 12H00

2017-2018 : Distance : 400 m ; Départ 12H10

2015-2016 : Distance : 600 m ; Départ 12H20

2013-2014 : Distance : 1 Km ; Départ 12h30

2009-2012 : Distance : 2 Km ; Départ 12h40

Participation

Les parcours sont ouverts aux mineurs nés entre 2009 et 2020.

Les enfants courent avec l'autorisation et sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'éventuelles chutes ou blessures survenant pendant la course ou d'éventuels problèmes de santé résultant de la participation.

Conditions générales

Lots et récompenses

Tous les participants recevront une médaille.

Tarifs

Prix libre. Inscription sur place le dimanche 7 avril 2024 uniquement.

Inscriptions

Les inscriptions seront prises :

- Le site d'inscription est accessible depuis le site www.fontainetennis.fr/course-vouillands
- sur place, le jour de la course, au plus tard 30 minutes avant le départ.

Aucune inscription ne sera prise par courrier, mail ou téléphone. Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Documents requis pour les deux parcours de trail

Pour les licencié(e)s, une photocopie de la licence sportive (FFA, FFCO, FFPM, FF Tri, UNSS ou UGSEL) en vigueur est requise lors de l'inscription. Aucune autre licence ne pourra être acceptée.

Pour les non licencié(e)s, un certificat médical daté de moins d'un an, autorisant « **la course à pied en compétition** » ou « **tout sport en compétition** » est obligatoire.

Aucun dossard ne pourra être délivré sans un de ces documents.

Documents requis pour les courses enfants

Les courses enfants n'étant pas organisées sous la forme de compétition, aucun certificat médical n'est nécessaire.

Dossards

Les dossards seront remis au club de tennis (parc Karl Marx à Fontaine) le jour de la course entre 8h00 et 9h30.

Aucun dossard ne sera envoyé par courrier.

Le dossard devra être entièrement visible, porté devant et correctement attaché par des épingles à nourrice ou porte-dossards (non fournis par l'organisation).

Prestations

Parking

Des espaces de stationnement sont situés à proximité du parc Karl Marx et de la piscine Lino Refuggi.

Consigne

Un service de consigne sera mis à disposition pour les participants souhaitant déposer leurs effets personnels pendant la course au club de tennis (parc Karl Marx). Le dossard sera requis pour déposer et reprendre leurs affaires.

La consigne sera assurée à partir de 8h00 et fermera à 14h00. Les

participants sont invités à reprendre leurs affaires avant la fermeture de la consigne.

Ravitaillement et Restauration

Des postes de ravitaillement seront organisés sur le parcours.

Par ailleurs, un service de restauration rapide payant et une buvette seront proposés au club-house, parc Karl Marx. Une aire de repas sera prévue sur place à cet effet.

Chronométrage Courses Adultes

Le chronométrage sera relevé pour chaque coureur à l'arrivée. Les résultats seront mis en ligne sur le site du club de tennis. Ce chronométrage n'est pas homologué par la FFA.

Vestiaires-Douches

Des vestiaires et douches seront disponibles sur place en accès libre pour les participants.

Informations réglementaires

Assurance organisation

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stades.

Assurance Individuelle

Il appartient aux participants de vérifier auprès de leur fédération ou de leur assurance qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels qu'ils encourent lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt de souscrire auprès de leur assureur un contrat qui les garantisse en cas de dommages corporels.

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive, ainsi que toute responsabilité envers les participants, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée, ou à signaler son abandon. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification du participant.

Réglementation

Le trail des Vouillants est une épreuve organisée en conformité avec la réglementation des courses et des manifestations hors stade.

Équipement obligatoire

Une réserve d'eau d'un litre minimum est obligatoire pour participer à l'épreuve. Les bâtons ne sont pas autorisés.

Droits d'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Aucune contrepartie financière ne pourra être exigée pour l'utilisation de son image si elle est diffusée par la suite sur tous les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, journaux, etc.)

Sécurité

Deux équipes du Centre Français de Secourisme de l'Isère (CFS38) seront présentes durant l'événement, en complément des signaleurs répartis sur le parcours. Les intersections avec une voie routière

seront sécurisées par des signaleurs.

Les coureurs sans dossard – piétons, accompagnateurs, cyclistes, rollers – sont interdits sur le parcours.

Nous regrettons de ne pas pouvoir accepter nos amis les chiens sur les courses (même en laisse) pour des raisons de sécurité.

Environnement

Les coureurs sont invités à laisser le parcours propre en conservant leurs déchets, et à covoiturer pour se rendre à Fontaine.

Informatique et liberté

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles. Par notre intermédiaire, ils peuvent recevoir des messages d'information par e-mail. S'ils ne le souhaitent pas, il suffit de nous le signaler par e-mail.

Les participants acceptent que leur résultat à la course soit publié sur le site internet de l'épreuve, ainsi que sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : cil@athle.fr

Annulation

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement. Un participant ne pouvant être présent au départ ou souhaitant annuler son inscription ne pourra demander à être remboursé.

Acceptation du Règlement

Les concurrents, de par leur inscription, reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.

L'organisation se réserve le droit, en cas d'impérieuse nécessité, de modifier le règlement ci-dessus.

Contacts et renseignements

Site web : www.fontainetennis.fr/course-vouillants

courriel : course.vouillants@outlook.fr